

Homéopathie : la fin du remboursement pourrait coûter 127 millions d'euros

La Haute autorité de santé a émis une recommandation « défavorable » au maintien du remboursement des produits homéopathiques. La Caisse d'assurance maladie a révélé avoir remboursé 126,8 millions d'euros pour ce type de médicaments en 2018.

Le remboursement de l'homéopathie a coûté plus de 126 millions d'euros en 2018

L'homéopathie est toujours un sujet aussi controversé et cette révélation ne va pas arranger les choses. La Sécurité sociale a révélé que le remboursement de ces "médicaments" s'élevait à 126,8 millions d'euros en 2018, selon L'Express. Un montant élevé, mais pourtant en baisse de plus de 2 % par rapport à 2017.

Pour rappel, le déremboursement des petites granules blanches est actuellement à l'étude. Ces "médicaments homéopathiques" est une catégorie de traitements qui regroupe les "spécialités" à nom de marque produites par les laboratoires (Boiron, Weleda et Lehning essentiellement) et les "préparations magistrales" réalisées en pharmacie.

Un remboursement remis en cause : l'efficacité pointée du doigt

Inscrits au remboursement depuis 1984, les produits homéopathiques ont longtemps été remboursés à 65% par la Sécurité sociale, jusqu'à ce que le taux soit abaissé à 35% en 2003, puis 30% en 2011. Mais aujourd'hui, ce remboursement est remis en cause, puisque l'efficacité de l'homéopathie n'a jamais été prouvée lors d'études scientifiques.

Très controversée chez les médecins, l'homéopathie est au coeur d'une polémique et depuis un an particulièrement. En effet, en mars 2018, le collectif FakeMed publiait dans Le Figaro une tribune engagée contre ces produits et contre les autres "médecines alternatives", plaçant le débat autour de son déremboursement sur le devant de la scène. En août 2018, le ministère de la Santé décidait alors de saisir la Haute autorité de Santé (HAS) pour connaître son avis "quant au bien-fondé [] du remboursement des médicaments homéopathiques".

Mercredi 15 mai, la Haute Autorité de Santé (HAS) a émis un premier avis sur l'efficacité de l'homéopathie. Après l'étude de 1.200 produits homéopathiques, l'HAS conclut qu'ils offrent «un service médical rendu insuffisant» et demande son déremboursement. Si l'achat de ce type de médicaments est en baisse entre 2017 et 2018, les Français ont tout de même déboursé près de 130 millions d'euros en 2018 dans les pharmacies pour les traitements homéopathiques. Et selon un sondage Odoxa, plus de 70% des Français croient en ses bienfaits et plus de la moitié de la population en a déjà utilisé.